



République Française
Commune de
68190 RAEDERSHEIM
Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Thann-Guebwiller

ARRÊTÉ n°46/2026 du 6 juillet 2026
fixant la composition
du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires

Le Maire de la commune de Raedersheim,

VU le code de la sécurité intérieure ;
VU le code général des collectivités territoriales ;
VU l'arrêté du 15 juillet 2022 modifié portant organisation des comités consultatifs communaux et intercommunaux de sapeurs-pompiers volontaires ;
VU le procès-verbal de l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires en date du 05 juillet 2026

ARRÊTE

Art.1 - Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires de RAEDERSHEIM est composé de représentants de la commune qui n'ont pas la qualité de sapeur-pompier volontaire et de représentants des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal.

Les représentants des sapeurs-pompiers volontaires comprennent un représentant de chacun des grades.
Les membres élus sont les suivants :

Grade ou appellation	Titulaire <i>(Nom - prénom)</i>	Suppléant du même grade (s'il y en a un) <i>(Nom - prénom)</i>
Sapeur de 2 ^{ème} classe ou de 1 ^{ère} classe	Sap FOLLIN MAYLISS	1er CI SANDRÉ Jeanne
Sergent ou sergent-chef	Sgt KUPEK Julien	Sgt MARTINOT Julien
Adjudant ou adjudant-chef	Adj/C MAYER Alexandre	Adj/C BURCKLEN Stephane

Les représentants de la commune sont désignés, dans la limite du nombre de représentants des sapeurs-pompiers volontaires. Les membres désignés par le conseil municipal sont les suivants :

Titulaire <i>Nom – prénom et qualité</i>	Suppléant <i>Nom – prénom et qualité</i>
Mr CLADÉ Grégory, Président	Mr PIERRÉ Nicolas
Mme HERMANN Maryline	Mme HAILLANT Stéphanie
Mr BECHER Mathieu	Mme JACQUEY Anne -Marie

Art.2 - Le Président du comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est le Maire de la commune.

Art.3 - Le Maire de la commune de RAEDERSHEIM est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une expédition sera adressée au Directeur départemental des services d'incendie et de secours et à chacun des membres composant le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires.

Fait à Raedersheim., le 6 juillet 2026

Le Maire
Grégory CLADÉ

